

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et aux réglementations de la France et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Types : 240: AA, AB, AC, AD, AY, AZ, AZGR1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Lubrifiant, Destiné exclusivement à l'usage industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Service Chimie
05 Place de l'Eglise
77400 - Saint Thibault des Vignes
France

Téléphone : 01 64 30 89 22

Téléfax : 01 64 30 87 49

Adresse e-mail : info@service-chimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +(33)-975181407

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange classé, conformément à la réglementation (CE) n°1272/2008.

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange classé, conformément à la réglementation (CE) n°1272/2008.

2.3. Autres dangers

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

Le danger de ce produit est principalement associé à sa transformation.

Les vapeurs provenant de la décomposition thermique des polymères fluorés peuvent provoquer chez les humains une fièvre typique des symptômes grippaux, particulièrement chez ceux qui ont fumé du tabac contaminé.

Des épisodes répétés de fièvre des fumées de polymères peut produire des effets persistants sur les poumons.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	Classification conformément à la Directive 67/548/CEE	Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008 (CLP)	Concentration (% m/m)
-------------------------	---	---	-----------------------

Perfluoroalkylether (No.-CAS60164-51-4)

			70 - 80 %
--	--	--	-----------

Polytétrafluoroéthylène (No.-CAS9002-84-0)

			20 - 30 %
--	--	--	-----------

Les produits mentionnés ci-dessus sont en conformité avec REACH; le(s) numéro(s) d'enregistrement peut(vent) ne pas être fourni(s) car la (les) substance(s) est (sont) exempté(es), n'est (n'ont) pas encore été enregistré(es) ou a (ont) été homologué(es) dans le cadre d'un autre processus réglementaire (biocides, produits phytosanitaires), etc.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
: Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.
- Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
- Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: L'inhalation de composés

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)
Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

fluorés peut provoquer une irritation des poumons et un oedème pulmonaire.,
Les vapeurs provenant de la décomposition thermique des polymères fluorés
peuvent provoquer chez les humains une fièvre typique des symptômes
grippaux, particulièrement chez ceux qui ont fumé du tabac contaminé.

: Le contact avec les yeux peut provoquer les symptômes suivants:; Vue
brouillée, Sensation de gêne, Lacrimation

: Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants:; Irritation,
Rougeur

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas.

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à
l'environnement proche.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En présence d'un feu, des produits de décomposition toxiques peuvent se
former. (voir aussi Section 10)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection
respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir mesures de protection sous
chapitre 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones
en contrebas.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Ne pas rincer à l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Voir section 13 pour des instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Éviter de respirer les vapeurs lorsque la matière est surchauffée. Ne pas conserver ni consommer de la nourriture, ni des boissons, ni du tabac dans les zones où il pourrait y avoir une contamination avec cette matière.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Pas de conditions spéciales de stockage requises. Conserver le conteneur fermé pour prévenir une contamination.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

donnée non disponible

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Si la sous-section est vide, aucune valeur n'est applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Pour le cas où le polymère serait chauffé au-dessus de 300°C (572 F), une ventilation à la source doit être utilisée pour éviter l'exposition aux fumées.

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité Protection des yeux conforme à EN 166.

Protection des mains : Gants imperméables Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Protection de la peau et du corps : Chemise à longues manches et pantalons longs.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Tenir à l'écart des produits tabagiques. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection respiratoire : En cas de fumées toxiques provoquées par un surchauffage, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : graisse

Couleur : blanc

Odeur : aucun(e)

pH : neutre

Point de fusion : 320 °C

Point d'éclair : Méthode: Pensky-Martens closed cup - PMCC n'a pas de point d'éclair

Décomposition thermique : 300 °C

Densité relative : 1,89 - 1,93

Hydrosolubilité : insoluble

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

Viscosité, cinématique : donnée non disponible

9.2. Autres informations

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.2. Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.4. Conditions à éviter : Température de décomposition : 320 °C

10.5. Matières incompatibles : donnée non disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux : Composés fluorés.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

DLA - Dose létale approximative / Rat > : 11 000 mg/kg

- Perfluoroalkylether
DL50 / Rat : > 11 000 mg/kg
- Polytétrafluoroéthylène
DL50 / Rat : > 11 280 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

donnée non disponible

- Polytétrafluoroéthylène
Les vapeurs de décomposition thermique des plastiques fluorés peuvent entraîner une fièvre causée par la fumée du polymère accompagnée de symptômes ressemblant à la grippe chez les humains, particulièrement lorsqu'on fume du tabac contaminé.

Toxicité aiguë par voie cutanée

donnée non disponible

- Perfluoroalkylether
DL50 / Lapin : > 17 000 mg/kg

Irritation de la peau

Lapin

Classification: N'est pas classé comme irritant

Résultat: irritation légère

- Perfluoroalkylether
Lapin
Classification: N'est pas classé comme irritant
Résultat: Pas d'irritation de la peau

- Polytétrafluoroéthylène
Lapin

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

Classification: N'est pas classé comme irritant
Résultat: Pas d'irritation de la peau

humain

Classification: N'est pas classé comme irritant
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux

Lapin

Classification: N'est pas classé comme irritant
Résultat: irritation légère

- Perfluoroalkylether

Lapin

Classification: N'est pas classé comme irritant
Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation

Cochon d'Inde

Résultat: Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.

- Perfluoroalkylether

Cochon d'Inde Test de Buehler

Classification: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE ligne directrice 406

- Polytétrafluoroéthylène

humain

Classification: Pas un sensibilisant de la peau.

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Le test du patch sur des volontaires humains n'a pas révélé de propriétés sensibilisantes.

Toxicité à dose répétée

- Perfluoroalkylether

Oral(e) Rat

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Inhalation Rat

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

- Polytétrafluoroéthylène

Oral - nourriture Rat

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Evaluation des propriétés mutagènes

- Perfluoroalkylether

N'a pas provoqué de dommages génétiques dans les cultures de cellules de bactéries.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

- Polytétrafluoroéthylène
Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Evaluation de la cancérogénicité

- Perfluoroalkylether
donnée non disponible
- Polytétrafluoroéthylène
N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

Evaluation des propriétés toxiques pour la reproduction

- Perfluoroalkylether
donnée non disponible
- Polytétrafluoroéthylène
Pas toxique pour la reproduction

Evaluation des propriétés tératogènes

- Perfluoroalkylether
donnée non disponible

Expérience chez l'homme

Les expositions excessives peuvent affecter la santé humaine, comme suit:

Contact avec les yeux
Irritation, Sensation de gêne, Vue brouillée

Information supplémentaire

Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

- Perfluoroalkylether
CL50 / 96 h / *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): > 1 000 mg/l
- Polytétrafluoroéthylène
Cette substance est un polymère et elle ne devrait pas produire d'effets toxiques.

Toxicité des plantes aquatiques

- Perfluoroalkylether
CE50r / 72 h / *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes): > 1 000 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

NOEC / 72 h / Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): > 1 000 mg/l

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

- Perfluoroalkylether
CE50 / 48 h / Daphnia magna (Grande daphnie): > 100 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Les conteneurs contaminés/non nettoyés doivent être traités/manipulés comme des déchets de produit. Ne pas laisser les liquides de lavage des équipements ou la matière éliminée pénétrer dans les eaux de surface ou dans les eaux souterraines.

SECTION 14: Informations relatives au transport

ADR

- | | |
|--|----------------|
| 14.1. Numéro ONU: | Non applicable |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: | Non applicable |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | Non applicable |
| 14.4. Groupe d'emballage: | Non applicable |

9/11



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010

DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

- 14.5. Dangers pour l'environnement: aucun(e)
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
donnée non disponible

IATA_C

- 14.1. Numéro ONU: Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage: Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement: aucun(e)
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
donnée non disponible

IMDG

- 14.1. Numéro ONU: Non applicable
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: Non applicable
14.4. Groupe d'emballage: Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement: aucun(e)
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
donnée non disponible

- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**
Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations : Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique/rapport sur la sécurité chimique ne serait pas forcément requis parce que : les substances sont exemptées d'enregistrement sous REACH, ne sont pas encore enregistrées sous REACH, sont enregistrées sous un autre processus réglementaire (utilisations de biocides, produits phytopharmaceutiques), le volume est en dessous de 10 tonnes/an spécifié dans l'article 14(1) de REACH, la/les concentration(s) des substances dans un mélange est/sont en dessous des limites spécifiées dans l'article 14(2) de REACH.

SECTION 16: Autres informations

Autres informations utilisation professionnelle

Abréviations et acronymes

ADR Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par route
ATE Estimation de la toxicité aiguë
No.-CAS Numéro de registre du Chemical Abstracts Service
CLP Classification, étiquetage et conditionnement

10/11

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément aux
Règlements (CE) No 1907/2006 et 453/2010



DuPont™ Krytox® 240 Series Greases

Version 3.0 (remplace: Version 2.2)

Date de révision 03.02.2015

Réf. 150000002935

CE50b	Concentration où une réduction de 50 % de la biomasse est observée
CE50	Concentration efficace moyenne
EN	Norme européenne
EPA	Agence de protection de l'environnement
CE50r	Concentration où une inhibition de 50 % du taux de croissance est observée
EyC50	Concentration où une inhibition de 50 % du rendement est observée
IATA_C	Association internationale du transport aérien (fret)
Code IBC	International Bulk Chemical (Recueil international de règles sur les transporteurs de produits chimiques)
ICAO	Organisation internationale de l'aviation civile
ISO	Organisation internationale de normalisation
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale médiane
DL50	Dose létale médiane
LOEC	Concentration minimale avec effet observé
LOEL	Dose minimale avec effet observé
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
n.o.s.	Non spécifié ailleurs
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet toxique observé
NOEC	Concentration sans effet observé
NOEL	Niveau sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OPPTS	Bureau de la prévention, des pesticides et des substances toxiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
STEL	Valeur limite à courte terme
TWA	Valeur pondérée en fonction du temps (TWA):
vPvB	très persistant est très bioaccumulable

Restrictions d'utilisation

Ne pas utiliser des produits de DuPont dans des applications médicales qui impliquent une implantation dans le corps humain ou un contact avec des liquides ou des tissus corporels internes, à moins que DuPont ait fourni le produit avec un contrat écrit correspondant aux règles de DuPont concernant les applications médicales et qui approuve expressément l'usage envisagé. Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre représentant DuPont. Vous pouvez aussi demander une copie du document de DuPont concernant les applications médicales et la notice d'avertissement de DuPont concernant les applications médicales.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. L'information ci-dessus ne se rapporte qu'à la(aux) matière(s) spécifiquement désignée(s) ici et peut ne pas être valable pour cette(ces) matière(s) utilisée(s) mélangée(s) à toutes autres matières ou utilisée(s) dans tout processus ou si la matière est modifiée ou transformée, à moins que le texte ne le spécifie.